



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Discours de Madame Micheline Calmy-Rey
Présidente de la Confédération
Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères

Signature des accords-cardres bilatéraux
concrétisant la contribution de la Suisse à l'UE
élargie

Jeudi 20 décembre 2007
Berne

Seule la version prononcée fait foi

**Monsieur le vice-Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs,
Cher public,**

Au nom du Conseil fédéral, je vous souhaite une cordiale bienvenue à la cérémonie de signature des accords-cadres bilatéraux sur la contribution de la Suisse à l'UE élargie. Je souhaite en particulier la bienvenue à tous les représentants de nos pays partenaires, qui ont fait le déplacement pour être parmi nous aujourd'hui.

Cette journée a une importance historique. La signature des accords-cadres bilatéraux entre la Suisse et les dix Etats qui ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} mai 2004 concrétise en effet la contribution suisse à l'élargissement de l'UE. Elle ne marque pas seulement le début du processus technique qui consiste à identifier et à réaliser des projets de coopération : elle ouvre aussi un nouveau chapitre dans les relations entre nos Etats.

Depuis le tournant politique dont l'Europe a été le théâtre à la fin des années 1980, nous avons eu l'occasion de développer progressivement nos relations, sur les plans tant politique qu'économique et culturel. Dans les années 1990, ces relations reposaient sur le profond respect et la grande sympathie du peuple suisse pour la population des pays en question, qui ont accédé par des moyens pacifiques à la liberté, à l'indépendance et à la démocratie. Ce sont des valeurs qui ont également joué un rôle essentiel dans l'histoire de la création de notre pays. Ce premier élan de solidarité a bientôt été suivi d'actes plus concrets : depuis 1990, la Suisse a ainsi versé un montant de 3,6 milliards de francs aux pays d'Europe centrale et de l'Est aux fins de soutenir les efforts qu'ils ont menés pour instaurer la démocratie et mettre en place une économie de marché.

Mais la coopération technique n'est que l'un des aspects de nos relations. Ces dix-sept dernières années, les contacts se sont aussi multipliés et approfondis au niveau humain, notamment par le truchement de partenariats conclus par des communes, des hôpitaux, des universités et d'autres institutions suisses

avec des institutions homologues dans les nouveaux Etats membres. Aujourd'hui, on dénombre ainsi un total de 127 partenariats intercommunaux, dont l'activité facilite considérablement la compréhension entre nos pays.

La contribution à l'élargissement repose sur une décision populaire. Il y a un peu plus d'un an, le peuple suisse a adopté la loi fédérale sur la coopération avec l'Europe de l'Est, plébiscitant ainsi la contribution de la Suisse à l'UE élargie. Cette volonté est d'autant plus remarquable que le versement de fonds publics à l'étranger n'a rien de populaire, et qu'il est difficile à faire admettre. La décision de la Suisse de contribuer à l'élargissement n'est donc pas seulement le fruit d'une intention pragmatique : elle représente aussi – et je le dis sans sentimentalisme exagéré – un geste de solidarité des Suissesses et des Suisses avec les nouveaux Etats membres de l'UE, notamment avec leurs habitants, à qui l'histoire a souvent réservé un sort moins enviable qu'à la plupart des Helvètes.

Si la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne, elle a de tout temps partagé les valeurs européennes que sont la liberté individuelle et la justice sociale, la protection des droits humains et la gestion durable des ressources naturelles. Par sa contribution à l'élargissement, la Suisse apporte de manière solidaire sa pierre à la consolidation de ces valeurs au sein de l'Union européenne élargie.

En accueillant douze nouveaux Etats ces trois dernières années, l'Union européenne a consenti un effort considérable, qui nous inspire un profond respect. L'élargissement de l'UE a mis fin à la partition de l'Europe et relégué la guerre froide au fond des livres d'histoire. Ce faisant, l'Union a franchi un pas décisif pour atteindre les objectifs de ses fondateurs, à savoir instaurer l'unité, la paix et la prospérité sur l'ensemble du continent. Un pas énorme, dont la Suisse profite elle aussi. Conscients des avantages que notre pays retire de cette évolution, nous ne pouvons qu'y souscrire et y contribuer. Le fait d'assumer une part de la charge financière que représente l'élargissement de l'UE à l'Est est un investissement à long terme en faveur de relations fructueuses avec nos nouveaux partenaires, de même qu'avec l'Union européenne elle-même.

La contribution à l'élargissement suscite de grandes attentes de toutes parts : au sein de l'UE, du côté des autorités des pays partenaires, dans l'économie privée et, surtout, parmi les citoyennes et les citoyens des pays partenaires et de la Suisse. Les habitants des nouveaux Etats membres espèrent que la contribution suisse stimulera le développement de régions et de secteurs accusant un retard que les fonds de l'UE ne suffisent pas à couvrir. Les entrepreneurs, que ce soit dans les pays cibles ou en Suisse, comptent sur l'attribution de nouveaux mandats et la création de nouveaux débouchés pour leurs produits et leurs services. Quant au peuple suisse, qui a choisi de venir en aide aux nouveaux Etats membres de l'UE en déposant un « oui » dans l'urne le 26 novembre 2006, il entend voir la contribution mise en œuvre avec toute l'efficacité voulue et l'argent du contribuable géré avec soin.

A cette liste, déjà bien longue, je voudrais ajouter l'attente que je nourris en tant que présidente de la Confédération. A mes yeux, la contribution à l'élargissement ne doit pas seulement servir à la réalisation de projets. J'espère qu'elle fera aussi office de catalyseur et permettra ainsi d'approfondir nos relations et de densifier les réseaux politiques, économiques et culturels entre nos pays. La croissance rapide suivie par nos échanges commerciaux ces dernières années témoigne de l'intensification de la coopération entre nos pays. Je n'en reste pas moins convaincue que nous sommes encore loin d'avoir exploité tout son potentiel, tant économique que politique.

Nous pouvons en effet établir une collaboration plus étroite, et nous devrions nous y efforcer, car nous avons nombre de points en commun. A l'exception de la Pologne, les nouveaux Etats membres de l'UE comptent, comme la Suisse, parmi les petits pays ou les pays de taille moyenne en Europe. Si nous faisons cavalier seul, notre influence demeurera limitée. Mais en intensifiant notre collaboration et en nous concertant davantage, nous pouvons faire valoir notre point de vue au sein d'organismes internationaux, tels que l'ONU, la Banque mondiale et le Conseil de l'Europe, et afficher clairement le profil politique de nos pays.

Faute de temps, il m'est impossible d'aborder ici en détail toutes les possibilités de coopération qui s'ouvrent à nous. Je me contenterai donc de souligner tout l'espoir et toutes les attentes suscitées par la contribution à

l'élargissement. Le principal défi qui nous attend sera d'y satisfaire, étape par étape et dans le cadre d'un dialogue constructif. Pour faire de la contribution à l'élargissement une réussite à tous les niveaux et pour tous les intervenants, nous devons collaborer dans un esprit de partenariat. Et c'est cet esprit-là que nous tenons à mettre en relief en signant simultanément les accords-cadres bilatéraux. Je vous invite dès lors à répondre ensemble aux attentes suscitées et à explorer de concert les perspectives prometteuses d'une collaboration approfondie entre nos pays.